

Remicourt

BULLETIN COMMUNAL

MAI 2020



Le mot du Collège

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers concitoyens,

En ces temps difficiles liés à la crise du COVID 19, nous vous félicitons et vous remercions pour les sacrifices que vous consentez et qui permettent d'infléchir la courbe de la propagation du virus et ses effets dévastateurs.

Malheureusement, malgré ces efforts, certains d'entre vous ont été touchés de plein fouet par ce fléau et, dans certains cas, le pire n'a pu être évité.

Nous marquons notre plus profonde sympathie et partageons la peine et la douleur des familles endeuillées.

Nous entrons, à présent, dans la phase de déconfinement progressif et nous vous encourageons à poursuivre vos efforts et à continuer à prendre soin de vous et de vos proches.

Notre gratitude et notre plus profond respect vont à toutes les personnes qui, dans des conditions très difficiles, œuvrent sans relâche pour notre santé, notre sécurité, notre bien-être...

Nous souhaitons également adresser nos plus vifs remerciements aux bénévoles qui ont participé à la confection des masques. Merci aussi à celles et ceux d'entre vous qui se sont manifestés afin d'aider nos aînés isolés en proposant notamment d'effectuer leurs achats de première nécessité.

A l'aube de cette saison printanière, nous en avons profité pour poursuivre, avec les membres du PCDN, les plantations de haies ainsi que la verdurisation des entrées de villages.

Des actions en parfaite corrélation avec la restauration progressive de la biodiversité et le maillage écologique.

Pour des raisons sécuritaires, nous avons dû nous résoudre à abattre les trois marronniers de la place Marcel Hicter à Momalle. Ces arbres remarquables représentaient pourtant tout un symbole, puisque témoins de faits marquants, voire dramatiques d'une des plus sombres périodes de notre histoire (voir article page...).

Nous procéderons, en période propice, à leur remplacement. Nous nous engageons, par ailleurs, à planter une trentaine d'arbres pour pallier l'impact environnemental qu'ont engendré ces abattages. Ils seront essentiellement implantés dans les espaces, ouverts au public, de nos établissements scolaires.

C'est par des initiatives telles que celles-ci et par l'implication de chacun, aussi modeste soit-elle, que nous contribuerons à améliorer la qualité de l'air et à lutter contre les effets néfastes des changements climatiques.

Nous espérons sortir, au plus vite, de cette crise et nous vous souhaitons de pouvoir profiter pleinement, avec vos familles et vos proches, de la période estivale qui se profile.

Le Bourgmestre et les Echevins.



Dans le cadre du Plan Communal du Développement de la Nature (PCDN), nous avons implanté, début de ce mois de mars, 250 mètres de haies dans nos chemins de campagne. Cette action a pour objectifs de renforcer le maillage écologique et contribuer à la sauvegarde voire au développement de la biodiversité. Les haies, composées d'essences indigènes, représentent une source importante de nourriture pour les oiseaux et un habitat idéal pour les petits mammifères. Au printemps, elles accueillent de nombreux nids de passereaux.

Aussi, en période hivernale, les haies implantées le long des voiries, diminueront considérablement la formation de congères. A certains endroits stratégiques, lors d'épisodes pluvieux intenses, elles retiendront également les coulées boueuses.

Elles sont implantées de concert avec nos amis agriculteurs puisqu'elles se situent, principalement, en bordure de culture.

Depuis la mise en place du PCDN, ce n'est pas moins de 2km de haies et une cinquantaine d'arbres hautes tiges qui ornent, désormais, nos campagnes !

Nous remercions tous les membres du PCDN ainsi qu'Antoinette qui, comme à son habitude, a assuré le ravitaillement des troupes lors de cette dernière matinée consacrée aux plantations.





C'est ma ruralité

Le projet "C'est ma ruralité" se concrétise peu à peu :

- Plantation d'arbres fruitiers à la crèche de Momalle.
- Très bientôt des haies protégeront les bambins du vent.

Suite dans le prochain bulletin.....

Le Petit Patrimoine Populaire de Remicourt

Vous avez peut-être aperçu, ou vous apercevrez peut-être, des habitants de nos villages en train d'examiner, de mesurer ou de photographier des porches, des monuments, des potales, des statues, des croix, des girouettes, des puits, des plaques, ou encore des beaux arbres, ...

Ne vous en faites pas, ils n'entreront pas dans votre propriété sans autorisation.

Mais que font-ils exactement ? Simplement, ils recensent notre "petit patrimoine populaire".

Mais qu'est-ce que c'est que cela ? En fait, il s'agit de petits éléments qui sont présents depuis bien longtemps dans notre paysage, mais que l'on ne remarque plus guère à force de les côtoyer. Ce sont les témoins de notre passé, des croyances, traditions, usages, activités ou métiers de ceux qui nous ont précédés.

Il est important, à une époque où l'on se parle moins qu'auparavant, de transmettre aux générations actuelles et futures ce que fut la vie, les joies, parfois les peines de nos aînés.

La commune de Remicourt, ainsi que des associations locales telles le Musée de la Hesbaye, le Comité Momallia et le Centre Culturel, et de nombreux bénévoles sans lesquels rien ne serait possible, se sont mobilisés pour répondre à un appel à projet de la Région Wallonne, destiné à recenser tous ces petits éléments si précieux, qu'il faut absolument préserver et dont il faut conserver la mémoire.

Le travail est considérable. Il faut consulter des ouvrages d'histoire, compiler des archives, interroger des villageois, rencontrer des architectes et artistes, rédiger des notices explicatives, ...

Mais le jeu en vaut la chandelle. Grâce au subside que nous allons recevoir de la Région Wallonne, un beau livre sera édité, comprenant de nombreuses photos, ainsi que des explications sur chacun de ces témoignages du passé, retraçant leur "grande" ou leur "petite" histoire. Mais cela, ce sera pour l'année 2021.

La Place des Marronniers.

La disparition des marronniers de la Place à Momalle a été ressentie par les villageois comme une épreuve sans nom. Dans les jours qui ont suivi l'abattage, les Momallois ont exprimé beaucoup d'amertume face à ce déchirement qui était pourtant prévisible. Nous aimions ces arbres parce que nous avons le sentiment de les avoir toujours connus. Même nos arrière-grands-parents et grands-parents étaient fascinés par ces marronniers qui au fil des années avaient été les témoins de combien d'histoires. Un proverbe soudanais dit que les arbres se souviennent des conversations échangées sous leur feuillage. Ces arbres de la place avaient une mémoire et d'ailleurs ils ne manquaient jamais l'occasion de me rappeler ces événements qui s'étaient déroulés à leur pied le 6 septembre 1944. Ce jour-là, lors des combats pour la libération du pays, mon père, âgé à l'époque de 17 ans, avait été plaqué contre un des marronniers et les soldats allemands voulaient le fusiller. Fort heureusement, profitant d'un moment de distraction de l'officier, il réussira à s'échapper et à se cacher dans l'église. Il ne fut pas le seul Momallois à risquer sa vie ce 6 septembre 1944 puisque toute la population du village fut prise en otage dans l'église. Un horrible massacre fut évité de peu grâce à la ténacité de Mathieu Smeets et de l'abbé Nicolas Schartz, curé du village qui avaient réussi à ébranler la détermination d'un officier désabusé au grand dam des SS qui voulaient faire un carnage.

Voilà pourquoi les marronniers de la place étaient sacrés et si précieux aux yeux de beaucoup d'entre nous. Ils ne sont plus là aujourd'hui, mais tel un miracle, ils laissent apparaître une vue d'exception sur l'église Notre-Dame, joyau de notre Patrimoine.

(Alain Bronckart, passeur d'art)



JUBILES

Les célébrations des jubilés sont toujours des moments que nous affectionnons particulièrement. Cadeaux, fleurs, discours, photos souvenirs, verre de l'amitié, rien n'est trop beau à Remicourt pour nos jubilaires. Nous avons accueilli à l'occasion de leurs :



NOCES D'OR (50 ans)

**Mr Alain MERTENS et Mme Léona HERCKENS de Remicourt.
Mariage à Remicourt le 19 décembre 1969.**



NOCES DE DIAMANT (60 ans)

**Mr Pol STASSART et Mme Christiane PIROTTE de Remicourt
Mariage à Remicourt le 23 décembre 1959.**



Noces de BRILLANT ou PALISSANDRE (65 ans)
Mr Roland LEBRIAT et Mme Jacqueline DORNIAS .
Mariage à Saint-Christophe-des-Bardes (FR) le 5 février 1955.



NOCES DE BRILLANT ou PALISSANDRE (65 ANS)
Mr François PIRARD et Mme Maria VANDERBEMDEN.
Mariage à Lamine le 4 mars 1955.

UNE NOUVELLE CENTENAIRE A REMICOURT.

En janvier dernier, nous avons eu le privilège d'assister à une belle fête d'anniversaire organisée à la Ferme Blanche, à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de Madame Alice Bustin.

Madame Alice Bustin entre ainsi dans le cercle très fermé des centenaires de Remicourt, après Marcelle Levaz (109 ans) et Julia Penninckx (103 ans)



Alice Bustin est née à Pousset le vendredi 23 janvier 1920.

Fille cadette d'une famille de 7 enfants, Alice a grandi dans la ferme de ses parents, agriculteurs et marchands de bestiaux, avec ses 5 frères et sa sœur.

Alice a passé toute sa vie à la ferme parentale, travaillant dur et sans relâche. Et puis, étant la cadette de la fratrie, c'est elle qui s'occupa de ses parents dans leurs vieux jours. Elle poursuivit l'activité agricole avec son frère Maurice, célibataire, qui a vécu toute sa vie avec elle.

Elle resta chez elle jusqu'à ses 95 ans puis alla s'installer à la ferme blanche où elle jouit d'une quiétude bien méritée, entourée de quelques membres de sa famille qui lui sont très dévoués.

Bonne continuation à Alice.

SOUPER DES AÎNES

Le 11 octobre dernier, nous étions 320 convives réunis autour d'un excellent repas pour notre traditionnel banquet des aînés. L'animation musicale était, comme d'habitude, assurée par nos vedettes locales, Léa et Eddy qui étaient accompagnés cette année d'un jeune talent de 16 ans, Jordan, petit-fils d'Eddy dont la prestation fut remarquée et appréciée. Qu'ils soient remerciés pour leur contribution à la réussite de cette organisation, ainsi que tous les bénévoles et les membres du personnel communal qui m'ont apporté leur aide.



Royal Billard Club Momallois.

Bientôt 52 ans

Le billard Club Momallois a été fondé officiellement le 11 septembre 1968

(ci-dessus, un extrait du document attestant de sa création).

En juillet 2019, le club a transmis au Palais du Roi un dossier reprenant succinctement les activités du club durant les 50 premières années de son existence et les projets d'avenir afin d'obtenir le titre « ROYAL ». Evidemment, les renseignements demandés pour compléter le dossier ne s'arrêtaient pas à ces deux informations. Un rapport de trésorerie ainsi que les statuts et R.O.I. (e.a.) faisaient partie des informations à transmettre. Ce dossier comptait environ une cinquantaine de pages.

Mi-janvier, le courrier tant attendu est arrivé

Notre dossier avait gravi tous les échelons et SM Le Roi avait apposé sa signature consacrant ainsi le travail et la pugnacité de nos illustres prédécesseurs ainsi que les nôtres afin de pérenniser les destinées du BC Momallois. Nous avons donc le droit de nous appeler :

Depuis septembre 2019, le RBC Momallois a mis en place des séances d'initiation (dirigées par un compétiteur de haut niveau) à la pratique du billard carambole (français). Ces séances ont lieu le samedi après-midi (environ 1 samedi sur 2) et sont gratuites pour les membres du club et les non-licenciés.

Elles sont accessibles à toutes et tous. L'âge minimum requis est de 10 ans (pour cause d'accessibilité – en hauteur- du billard).

Pour toute demande d'information :

Monique DETHIER (Présidente) :

0468/09 74 98 (dethiermonique53@gmail.com)

Marcel HERBOTS (Secrétaire et Directeur sportif) :

0486/14 57 56 (mar.herbots@gmail.com)



REGISTRE DE PROCES-VERBAUX

Sur proposition de M. J.DESIR, Bourgmestre de Momalle, 9 convocations à une réunion ont été lancées. Cette réunion est provoquée en vue de l'organisation d'un club de billard.

Suite à ces convocations, 7 personnes se sont réunies le mercredi 11 septembre 1968 à 19,30 heures.

Ce sont : MM. R.BRONCKART, J.DESIR, O.DEVIVIER, M.DRIESMANS, A.FLORKIN, G.FUAML et J.RASIR.

Course à pied

Dans cette édition de notre Bulletin communal, nous partons à la (re)-découverte d'un sportif bien connu de notre entité, **ARNAUD RENARD**.

Véritable athlète de premier plan, Arnaud brille depuis de nombreuses années dans les *courses à pied de fond et de demi-fond*, que ce soit en discipline cross, courses de montagne ou encore sur route.

Ses brillants résultats au cours de l'année 2019 lui ont valu l'honneur d'une publication dans la revue de course à pied *'Zatopek Magazine'*, revue trimestrielle bien connue des amateurs(trices) de la discipline.

Au travers de cet article, paru fin janvier 2020, l'occasion nous est donnée de faire plus ample connaissance avec ce sportif émérite.

De ses débuts dans la discipline, en passant par ses programmes d'entraînement ou encore ses objectifs personnels, découvrons l'univers quotidien de notre champion local !

Portrait



DIS-MOI COMMENT TU T'ENTRAÎNES

Dans chaque Locomotive, un athlète de chez nous détaille le contenu de ses entraînements. Dans ce numéro,

DÉBUTS EN COURSE À PIED

Après des débuts au football à 7 ans, j'ai bifurqué vers le vélo (aspirants et débutants) puis le basket. Vers mes 18 ans, j'ai participé à un jogging local où j'ai tapé dans l'œil du président du WACO et de celui qui est toujours mon entraîneur.

RECORDS ET TITRES

1'59" sur 800m, puis encore 8'42" sur 3000m, 5000m en 14'52" et 10km en 31'30". Mais ce n'est plus représentatif dans la mesure où je me suis spécialisé sur d'autres terrains, notamment la course en montagne où j'ai été sélectionné à deux reprises pour les Mondiaux et une fois pour les championnats d'Europe.

PERFORMANCES 2019

Sur route, ma 10^e place aux 20km de Bruxelles et surtout ma victoire en solitaire dans des conditions apocalyptiques à la montée du Ventoux. En course en montagne, ma 4^e place aux championnats de Belgique et ma 2^e place dans les Vosges, synonyme de qualification pour les championnats du monde.

PROCHAINES COURSES

Après les championnats francophones de cross à Hanout, je m'alignerai en février au semi-marathon de Barcelone avant de couper.

OBJECTIFS DE L'ANNÉE 2020

En course en montagne, les championnats de Belgique, cadre des sélections pour les championnats d'Europe, et éventuellement les Mondiaux. Sur route, confirmation de mes résultats de l'an dernier aux 20km de Bruxelles et au Marathon.

VOLUME MAXIMAL MÉDIOMADIAIRE EN COURSE À PIED

Environ 100 kilomètres avec deux à trois heures supplémentaires de vélo en période estivale.

SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT PRÉFÉRÉE

Les exercices rapides et courts de 200 à 500 mètres. C'est intense mais on ne souffre pas trop longtemps.

SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT DÉTESTÉE

Les séries de 30"/30" car je déteste le manque de récupération entre les efforts.

LE MEILLEUR SOUVENIR EN COURSE

Je place à égalité ma victoire au Ventoux, un monument nécessitant un travail de longue haleine, et ma 1^{re} sélection pour les championnats du monde de course en montagne.

CONTENU D'ENTRAÎNEMENT DE LA DERNIÈRE SEMAINE

Lundi: 6x1000m en 3'05", repos = 1'45"
Mardi: 60' endurance, de 15" à 45": 1' rapide chaque 4'
Mercredi: 5 séries de 4x250m en 38", récup = 1'15" et repos = 2'10"
Jeudi: 60' endurance
Vendredi: Récupération, synonyme de recharge mentale
Samedi: 25' endurance, 6x4' au seuil, repos = 1' et 10' RAC.
Dimanche: Sortie longue de 1h40.

HOBBY SPORTIF

Délaissé tous ces sports auxquels j'aimerais m'adonner au profit de la course est un crève-cœur!

VACANCES

Je les consacre à mes «après courses» où je prolonge mon séjour pour visiter et faire quelques sorties longues en nature.

MÉTÉTIQUE

Je mangeais de tout jusqu'à ce que je constate que les attentions supplémentaires portées pour le Ventoux ne sont avérées payantes.

MUSCULATION

Seulement les exercices inclus dans des entraînements de groupe.

ÉDUCATIF

A chaque séance sur piste, soit deux à trois fois par semaine.

ÉTIREMENTS

Quand les autres en font, sans plus.

MAXIME

Il faut prendre le sport pour tout ce qu'il peut nous apporter de plaisir, de santé, d'amitiés et d'équilibre sans verser dans l'excès. Cela doit rester une belle maîtresse et non devenir un patron.

CONCLUSION DU COACH ZATPEK

Arnaud est un aristocrate du sport. Son style racé et élégant dévoile d'emblée un athlète pétri de talent. La confiance engrangée au Ventoux lui a permis de surmonter une certaine fragilité mentale. Ses limites se situent maintenant au seul plaisir ressenti. S'il arrive à se dépasser sur les monuments de la course sur route qu'il affectionne ou en montagne, il ne sera jamais un forçat de l'effort. En revanche, il répondra toujours présent quand on aura besoin de lui. Le mot «ami» lui colle admirablement bien à la peau.

Propos recueillis par Régine IGC

Conseil Consultatif des aînés

Marches :

Quel plaisir de préparer des marches mensuelles qui permettent principalement aux aînés de bouger, de découvrir et partager un après-midi convivial.

En décembre, après la découverte de la chapelle aux 3 soeurs de Hodeige, les marcheurs se retrouvaient pour clôturer l'année par un petit goûter servi à la cafétéria du centre culturel.

Celles de janvier à Lamine et février à Pousset ont attiré 23 et 27 participants. Merci à tous!

La balade s'est bien déroulée dans le village de Geer. Celle du 10 avril à Herstal a malheureusement dû être annulée.

Espérons que celles prévues le 15 mai à Vaux-et-Borset et le 12 juin à Jeneffe (nonantième) puissent avoir lieu.



Gymnastique.

Depuis septembre, une nouvelle prof donne le cours de gymnastique du jeudi à Momalle : nouveau style, nouveau rythme, nouveaux exercices et le tout agrémenté de précieux conseils fournis par une kiné. Autant dire que le jeu de soir à l'école de Momalle, le parking est complet et que la salle est trop petite pour accueillir tous les sportifs.

Avec une moyenne de 25 participants pour janvier et février, on ne peut qu'applaudir les gymnastes réguliers et bien motivés !

Vu le confinement actuel, la prof de gymnastique réalise des vidéos de séance de gymnastique qu'elle diffuse via facebook et qui sont partagées par Christianne Devresse aux gymnastes habituels.



CCCA carnaval

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) organisait le 16 février sa sixième marche carnavalesque à Momalle.

Un peu moins de chars décorés cette année mais chouette ambiance malgré la tempête qui n'a pas permis la sortie du Géant.

88 marcheurs : des petits et des grands, des déguisés ou pas, des familles, des habitués et des nouveaux composaient le cortège. Pas mal d'enfants qui marchaient ou se reposaient sur le poney ou dans un char de plage et attrapaient même des bonbons lancés pour eux.

La balade était encadrée par des membres du CCCA ou des marcheurs et bien entendu par la police qui sécurisait l'ensemble des participants.

La traditionnelle gaufre servie avec du chocolat chaud fut suivie de danses et de chansons avec Luigi aux commandes pour notre premier karaoké, de quoi distraire toutes les générations.

La soirée s'est terminée sur un air de farandole avec des aînés.



Le conseil consultatif des Aînés organise le quatrième mardi de chaque mois une après-midi récréative ouverte à tous les seniors de notre commune.

Celle-ci se déroule de 13h30 à 17h30 à la salle Pousset Loisirs, Place Albert 1er à Pousset.

Nos aînés se retrouvent dans une ambiance conviviale pour jouer aux cartes, jouer à des jeux de table ou tout simplement venir passer un moment agréable et convivial.

Une pâtisserie est offerte à chaque participant et les boissons sont vendues à prix démocratique.

Le CCCA organise un jeu de lotto quine avec 6 lots offerts aux gagnants.

N'hésitez pas à nous y rejoindre après le déconfinement bien sûr !

Le CCCA propose, en partenariat avec le CPAS de notre commune, des formations d'initiation à l'informatique.

Le nombre de participants étant limité, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire rapidement

au **0496/072895 (R-M GELAESEN)** ou à l'adresse mail suivante : **rmgelaesen@yahoo.fr**

Protocole Disparition Seniors au Domicile

Le CPAS de Remicourt a signé le Protocole Disparition Seniors dans le cadre du domicile, mis en place par la ligue Alzheimer.



Pourquoi ? La maladie d'Alzheimer entraîne de la désorientation spatiale et de la déambulation. Ces personnes sont donc sujettes à se perdre ou à disparaître. Il s'agit de disparition inquiétante pour laquelle une intervention rapide et spécifique est nécessaire. De plus, 70% des personnes atteintes de démence vivent au domicile.

L'objectif ? En cas de disparition d'une personne atteinte de démence, chaque minute compte. Il est donc primordial de débiter rapidement les recherches. De par la vulnérabilité et la désorientation de ces personnes, les recherches sont spécifiques et difficiles pour les services policiers. En effet, les endroits de recherche et la manière de chercher sont différents des autres disparitions. La police a donc besoin d'informations pour débiter les recherches : la photographie de la personne disparue, ses signes distinctifs, ses habitudes, les endroits où elle aime se rendre, etc.

Lors du constat d'une disparition, l'entourage, submergé par le stress ou par méconnaissance, a parfois du mal à donner ces renseignements. Le Protocole Disparition Seniors prévoit donc l'instauration préventive d'une fiche identitaire, pour les personnes atteintes de démence, qui contient les informations nécessaires à la police pour débiter rapidement les recherches. La réalisation de celle-ci, de façon proactive, servira à gagner du temps et à débiter les recherches avec davantage de professionnalisme le cas échéant.

La fiche identitaire peut être téléchargée sur le site internet de la Ligue Alzheimer ou peut être obtenue auprès du CPAS de Remicourt (019/54.93.46).

Informations relatives à la fiche identitaire :

<https://alzheimer.be/nos-projets/protocole-disparition-seniors-au-domicile/realiser-fiche-identitaire/>

LE CPAS DE REMICOURT VOUS PRESENTE SON NOUVEAU SERVICE : L'ECRIVAIN PUBLIC

L'illettrisme constitue régulièrement un frein à l'emploi et à la vie sociale mais également une difficulté pouvant en amener d'autres lorsque des démarches administratives ne sont pas réalisées faute de compréhension ou de capacité à pouvoir répondre. Afin de pallier à cette problématique, le CPAS a mis en place un nouveau service d'écrivain public.

Ce service gratuit et confidentiel est ouvert à tous, sur rendez-vous, au 019/54.93.33.

Monsieur Pierre-Yves VANDERVECK, assistant social, vous reçoit en toute confidentialité afin de vous aider dans vos démarches (problèmes liés à des factures, rédaction de lettre de motivation, conflits avec son propriétaire, demande d'informations diverses, difficultés à comprendre ou lire un courrier ...).

L'aventure GAL Ami des Aînés continue ...

Le CPAS a signé une convention avec le GAL en 2019 dans le but d'améliorer les conditions de vie des aînés. Dans ce cadre, une première rencontre a eu lieu avec une vingtaine d'aînés afin d'établir un diagnostic local des besoins rencontrés dans différents domaines de la vie quotidienne (mobilité, santé, loisirs, informations ...).

Suite à cette première réunion très enrichissante, le CPAS, en partenariat avec le GAL et la Commune, a organisé un « diagnostic en marchant » le 12 mars dernier afin de prioriser les problèmes de mobilité rencontrés par les seniors au sein de la commune (accessibilité, signalétique, perception de l'environnement, sécurité, usage de l'espace ...).

Sur base des problématiques rencontrées et des besoins formulés, un plan d'action sera établi afin d'améliorer les conditions de vie des seniors au sein de la commune.



D'autres projets sont en cours de réalisation

Mobi'TIC : initiation des seniors à l'utilisation d'internet et des technologies numériques afin de lutter contre la fracture numérique et rompre ainsi l'isolement, en collaboration avec la Province de Liège.

Ateliers coutures : initiation à la couture des personnes à faibles revenus.

Séances d'information relatives à l'utilisation rationnelle de l'énergie dans le cadre du plan d'action préventive en matière d'énergie (PAPE).

Consultez notre page facebook pour connaître l'agenda des actions à venir ou contactez le CPAS de Remicourt au 019/54.93.46.

A partir du second semestre de l'année 2020, le CPAS, en partenariat avec la Commune, le Conseil Consultatif des Aînés et la Province de Liège, vous proposera des ateliers relatifs à l'utilisation d'internet et des technologies numériques afin de lutter contre la fracture numérique et rompre ainsi l'isolement.

Afin de préparer les ateliers pratiques, nous vous proposons deux conférences sur le thème du numérique et d'internet.

Les dates des conférences seront à confirmer selon l'évolution de la situation

Le suivi de ces conférences est obligatoire pour pouvoir ensuite participer aux ateliers relevant de ces thématiques.

La conférence « Détecter et éviter les dangers du net » se déroulera le mercredi 10 juin 2020 de 9h30 à 12h au sein de la salle du conseil communal. Au programme :

- Comment détecter une tentative de fraude sur internet ?
- Qu'est-ce que le spam, le phishing, les malwares et spywares ?
- Le meilleur conseil : la prévention
- Préserver sa vie privée sur les réseaux sociaux
- Choisir un mot de passe efficace
- Analyser la fiabilité de l'information sur internet
- Se protéger des contenus « sensibles »
- Où déposer plainte et signaler toute activité suspecte ?

La conférence « Découvrir le monde du matériel numérique » se déroulera le mercredi 10 juin 2020 de 13h à 15h30 au sein de la salle du conseil communal et permettra de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que le monde numérique et internet ?
- Que peut-on faire sur internet ?
- Quels sont les différents appareils disponibles sur le marché ?
- Qu'est-ce qu'un système d'exploitation ?
- Quelles sont les caractéristiques techniques de ces appareils (taille, autonomie, connectivité, mémoire ...) ?
- Quels critères prendre en compte pour effectuer un bon achat ?

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont obligatoires auprès du CPAS au 019/54.93.46.

GAL JE SUIS HESBIGNON

Depuis 2017, 11 communes dont Remicourt se sont unies dans un Groupe d'Action Locale, jesuishesbignon.be, pour réaliser des projets autour de différentes problématiques.

COUP DE PROJECTEUR SUR L'AVANCEMENT DES FICHES-PROJETS DU GAL.

1. L'agriculture :

- Organisation de 4 journées de sensibilisation pour les cultivateurs afin de valoriser les cultures raisonnées.
- 4 agriculteurs ont décidé d'unir leurs forces pour créer une filière complète de valorisation de céréales panifiables, de la culture à la farine.
- La première récolte locale produit cinq farines fermières en sacs de 2 et 25 kg "Epis de Hesbaye".
- Le GAL'Opain est un four itinérant, disponible pour les actions citoyennes intergénérationnelles.

2. Les circuits courts :

- Elargir le réseau de producteurs locaux et les faire connaître au public via une plateforme.
- Soutenir les écoles pour proposer des cantines durables.

3. L'environnement :

- Une brochure sur la gestion des eaux.
- Organisation de plantations pour recréer de la biodiversité.

4. La mobilité (développer la mobilité cyclable) :

- Remicourt est commune pilote pour la création d'un réseau utile en mobilité douce.
- Plus d'une centaine de balises pour couvrir les 43 carrefours du réseau cyclable dans nos villages.
- Opération "Je pédale pour ma forme" avec formation de coaches.

5. Les aînés :

- Ce 5 décembre à la salle de Pousset Loisirs, quelques aînés se sont rassemblés pour évaluer les services existants, les atouts, les faiblesses, les besoins et les attentes des seniors en vue de développer de nouveaux projets.
- Très bientôt, un "diagnostic en marchant" permettra de récolter des informations sur l'environnement spatial dans lequel vivent les aînés, de cerner ce qui facilite leur vie quotidienne ou limite leur mobilité et l'accès aux différents services.

6. SMART :

- Développement de l'utilisation des outils numériques en support à tous les projets du GAL comme des communes et de tout le secteur associatif.

Plus de détails dans nos prochains bulletins communaux.

D'ici là, n'hésitez pas à consulter les pages du GAL <https://jesuishesbignon.be/> <https://fr-fr.facebook.com/GALJesuishesbignon.be/> et à vous inscrire à sa Newsletter !

Depuis le 1er juin 2017, la pose de clôtures, de murs de clôtures ou de murs de soutènement ayant pour objectif de délimiter la propriété et qui remplissent les conditions visées ci-dessous peut être exonérée du permis d'urbanisme.

- > Les clôtures de 2m. de hauteur maximum qui ne font pas l'objet de conditions d'implantation particulières doivent être composées :**
 - Soit de piquets reliés entre eux par des fils ou treillis avec, éventuellement, à la base, une plaque de béton ou un muret de 70cm. de hauteur maximum ;**
 - Soit de piquets reliés entre eux par une ou deux traverses horizontales ;**
 - Soit de palissades en bois ;**
 - Soit de gabions d'une épaisseur de 20cm. maximum.**
- > Les clôtures de 2m. de hauteur maximum qui ne font pas l'objet de conditions particulières relatives aux matériaux doivent être non visibles depuis la voirie ou situées à l'arrière d'un bâtiment existant.**
- > Les murs de soutènement qui seront construits ou transformés doivent être de 70cm. de hauteur maximum, en ce compris en gabions.**
- > Les portiques, portails ou portillons doivent être de 2m. de hauteur maximum et permettre une large vue sur la propriété. Les portiques et portillons aux effets occultants trop conséquents ne rencontrent pas cette condition.**

Bien que les travaux puissent être exonérés du permis d'urbanisme, nous vous conseillons vivement d'adresser un e-mail (urbanisme@remicourt.be) ou un courrier au service urbanisme de l'Administration communale qui reprend un maximum d'informations quant aux caractéristiques du projet que vous souhaitez réaliser, vos coordonnées et la date de réalisation des travaux.

Pour autant qu'une seule des conditions mentionnées ci-dessus ne soit pas respectée, les travaux devront faire l'objet du dépôt préalable d'une demande de permis d'urbanisme sans que le concours d'un architecte ne soit obligatoire.

À noter également que la démolition et l'enlèvement des clôtures, des murs de clôtures ou des murs de soutènement sont exonérés du permis d'urbanisme pour autant que les déchets provenant de la démolition ou de l'enlèvement soient évacués conformément à la législation en vigueur.

Le Covid 19 s'est imposé dans notre quotidien et a bouleversé nos vies.

Certain.e.s d'entre nous ont souffert de l'infection et/ou ont dû dire au revoir à un être aimé. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles touchées.

Nos pensées vont aussi aux personnes mobilisées, à celles et ceux qui continuent de se mettre au service de la société en dépit de circonstances de travail parfois anxiogènes.

Qu'elles soient remerciées d'apporter de l'humanité et de la solidarité à un moment où nous en avons toutes et tous le plus besoin.

Cette crise sanitaire laissera des traces et aura un impact personnel et financier sur beaucoup de nos concitoyens. Nous espérons que nos différents gouvernements trouveront une solution digne et pleine d'espoir pour aider les personnes malmenées par la pandémie.

Maintenant que l'heure est au déconfinement, nous devons continuer de faire preuve de bon sens et de civisme. Ne pas relâcher nos efforts trop tôt pour éviter un regain de l'épidémie.

Nous vous souhaitons de retrouver vos proches avec beaucoup de joie, mais aussi avec prudence et sagesse. Il est essentiel de continuer à protéger celles et ceux que nous aimons.

Prenez soin de vous, et prenez aussi soin des autres.

Les groupes EC 2.0 et Vous !

Tournoi d'échecs

Depuis déjà 4 ans, les élèves de 6ème année de l'école de Momalle apprennent à jouer aux échecs. Les vertus de ce jeu ne sont plus à démontrer : augmentation de la capacité de concentration, développement d'aptitudes mathématiques, renforcement de la confiance en soi, amélioration de la logique et du raisonnement, meilleures performances en termes de planification et d'anticipation, plaisir d'apprendre...

Le dimanche 12 janvier, Remicourt a eu le privilège d'accueillir le championnat inter-écoles de la province de Liège. Une bonne soixantaine de petits joueurs sont venus affiner leurs mats sur le site des Mésanges à Momalle.

Par équipes de 4 joueurs, des élèves du primaire et du secondaire se sont affrontés autour des échiquiers avec fairplay et enthousiasme. Les coupes du primaire ont toutes été remportées par un de nos champions.

L'aventure ne s'est pas arrêtée là puisque, le samedi 15 février, le bus communal a conduit nos élèves à Andenne Arena où se disputait la finale régionale inter-écoles.

Munis des t-shirts offerts par la commune, 27 élèves du primaire et 4 du secondaire ont porté bien haut nos couleurs.

Si nous sommes ravis des résultats, ce sont surtout les valeurs véhiculées par tous qui font notre fierté : solidarité, respect, esprit d'équipe, dépassement de soi... autant de qualités déployées tout au long de cette merveilleuse journée.

Des souvenirs plein la tête, nos enfants ont pu s'épanouir autour des cavaliers, tours, rois et dames qu'ils ont fait courir sur l'échiquier.







Préambule

Lors du Conseil communal du 30 décembre 2019, **le budget de la Commune de Remicourt pour l'exercice 2020** a été adopté.

De manière générale, nous pouvons affirmer que les finances communales se portent bien.

Le budget 2020 dégage ainsi un boni à l'exercice propre de 9.342,41 euros, et un boni général de 738.360,44 euros.

> Les principaux axes de ce budget sont les suivants :

Service ordinaire (*) du budget 2020

(*) soit les opérations récurrentes relatives au fonctionnement régulier de la Commune

- ✕ La constitution d'une provision, d'un montant de 150.000 euros, destinée à la **réfection en profondeur, à terme, de la Rue de Pousset à Remicourt**. Ce montant représente la première tranche annuelle de la provision, le montant des tranches suivantes sera déterminé chaque année lors de la confection des budgets ultérieurs ;
- ✕ La **dotation communale à la Zone de secours** s'élève à 194.694,29 euros ;
- ✕ La **dotation communale à la Zone de police** s'élève quant à elle à 448.345,53 euros ;
- ✕ Une somme de 20.000 euros est inscrite en prestations de tiers pour la voirie. Cela fait référence à la passation d'un marché public destiné au **remplacement d'un certain nombre de taques d'égouts** ;
- ✕ Un montant de 3.200 euros est également budgété au titre de **subsidés aux associations**. Outre le subside annuel récurrent à destination du 'BHRG' – 'Belgian Historical Reconstitution Group' (1.200 euros), cette somme englobe également un subside de fonctionnement à destination du 'Musée de la Hesbaye' (2.000 euros) ;
- ✕ Un subside, d'un montant de 10.000 euros, est inscrit au budget **à destination de l'ensemble des clubs/associations/sportifs reconnus - émérites ou amateurs - de la Commune** ;
- ✕ Un subside de 25.000 euros au bénéfice des familles de la Commune est également inscrit, destiné à couvrir une **participation financière communale dans les frais d'abonnement de transports en commun pour chaque jeune scolarisé de l'entité** ;
- ✕ Enfin, comme annoncé lors de l'exercice précédent, la **dotation communale à destination du CPAS** est augmentée et portée à 436.508,26 euros, et ce afin de répondre aux divers besoins de fonctionnement de celui-ci ;

Service extraordinaire (*) du budget 2020

(**) soit les opérations et projets exceptionnels sortant du cadre du fonctionnement régulier de la Commune

Les principales inscriptions budgétaires suivantes représentent autant de projets sur lesquels se focalisera la politique communale au cours de l'exercice 2020 et des exercices suivants :

Administration communale :

- ✘ Dans une volonté de sécurisation du bâtiment hébergeant l'Administration communale, une somme de 50.000 euros (financée sur fonds propres) est inscrite au budget en vue de la **mise en conformité de l'installation électrique du bâtiment** ;
- ✘ Une somme de 15.000 euros (sur fonds propres) est également inscrite en vue de faire face aux **réparations ponctuelles de la toiture de l'Administration communale**, nonobstant une réflexion en cours visant au remplacement à terme de l'ensemble de la toiture ;
- ✘ Un montant de 25.000 euros (sur fonds propres) est prévu en vue de la **rénovation et la modernisation de la salle du Conseil communal** (remplacement du sol, du papier-peint et installation d'un matériel audio-visuel permettant notamment la rediffusion des conseils communaux dans leur intégralité) ;
- ✘ Un montant de 6.000 euros (sur fonds propres) est également budgété en vue du **remplacement d'une partie du parc informatique** de l'Administration communale ;

Voiries – Sécurité routière :

- ✘ Le service extraordinaire prévoit une somme de 150.000 euros (financement par emprunt) consacrée à la **réfection et l'enduisage de diverses voiries communales** ;
- ✘ Toujours concernant le volet voirie, un montant de 60.000 euros (financement par emprunt), au titre de frais d'étude et honoraires, est également inscrit. Ce montant concerne certains travaux à réaliser dans le cadre du **Plan PIC (Plan d'investissement communal) de la Commune** (exemples : **réfection de la Rue Basse voie à Hodeige, de la Rue Haut Vinâve à Momalle, et réfection et aménagement de la Rue Nouvelle Percée à Remicourt pour le tronçon situé devant l'Administration communale**) ;
- ✘ La **réfection d'un tronçon de 150 mètres du Roua le long du chemin des Moineaux** est également prévue, à concurrence de 40.000 euros (sur fonds propres) ;
- ✘ Le service extraordinaire prévoit également l'achat de divers équipements pour la **sécurité routière**, à concurrence de 25.000 euros (sur fonds propres). Exemples : panneaux de signalisation, mise en place de ralentisseurs et chicanes sur la base d'une étude réalisée par le Service public de Wallonie et portant sur certains secteurs ciblés ;
- ✘ Une somme de 50.000 euros (sur fonds propres) est budgétée en vue de la **acquisition de matériaux d'équipements pour le service voirie**. A titre d'exemples : un taille-haie ainsi qu'un bac à terre équipé d'une brosse (à monter sur le télescopique), un aspirateur de feuilles, un désherbeur thermique, un lève-taque, une carotteuse et une foreuse sur colonne, ou encore une armoire de stockage à destination des produits chimiques (suivant les recommandations de la Médecine du Travail – SPMT) ;

Enseignement :

- ✕ Le projet d'extension de **l'école de Remicourt** est également repris au budget, à savoir la **création de 4 nouvelles classes** pour un montant total de 600.000 euros (dont 234.132,05 euros de subsides escomptés et 365.867,95 euros supportés par la Commune via emprunt) ;
- ✕ En corollaire au point précédent, une somme de 20.000 euros (sur fonds propres) est également inscrite au titre **d'achat de matériel scolaire pour l'école de Remicourt** : acquisition de tableaux interactifs ainsi que de mobilier à destination des 4 nouvelles classes ;
- ✕ Le volet enseignement prévoit également la **réalisation d'un préau à l'école de Momalle**, pour un montant de 20.000 euros (sur fonds propres) ;

Culture :

- ✕ **Remplacement des châssis et des portes de la salle Pousset Loisirs**, à concurrence de 20.000 euros (sur fonds propres) ;
- ✕ **Mise en conformité et sécurité incendie au sein des bâtiments culturels** (exemples : salle Marcel Hicter à Momalle, Centre Culturel de Remicourt) : 20.000 euros (sur fonds propres) ;
- ✕ **Aménagement de la cafétéria du Centre Culturel de Remicourt** : 45.000 euros (sur fonds propres). NB : l'exercice 2019 a vu l'installation de l'air conditionné au sein de la cafétéria ;
- ✕ **Finalisation des travaux de la salle Marcel Hicter à Momalle** : 60.000 euros (par emprunt), à savoir notamment la pose de portes coupe-feu et de faux plafonds ignifugés, ainsi que l'installation d'une nouvelle cuisine, ou encore les travaux de finition (peintures) ;

Sports :

- ✕ **Réalisation d'un complexe sportif sur le site de l'ancien terrain de football d'Hodeige**. Projet repris au titre de 'Petite infrastructure sportive' par le pouvoir subsidiant (Région wallonne), avec une enveloppe budgétaire fermée de 1.500.000 euros hors TVA, soit 1.815.000 euros TTC. Le projet prévoit un subside de la Région wallonne de 1.080.000 euros, et un financement communal du solde (par emprunt) à concurrence de 735.000 euros

Patrimoine :

- ✕ **Les travaux de restauration de l'église de Momalle** sont également repris en inscription budgétaire, à concurrence d'un montant de 304.500 euros (dont 174.789 euros de subsides estimés et 129.711 euros de part communale financée par emprunt) ;

Crèche :

- ✕ Le budget 2020 prévoit la **création d'un auvent ainsi que l'aménagement d'un parking sur le site de la crèche**, respectivement pour un montant de 5.500 euros et 20.000 euros (financés sur fonds propres) ;

Loisirs :

- ✕ Un montant de 20.000 euros (sur fonds propres) est budgété afin de doter certains espaces publics (exemple : Parc à Lamine, espace vert au 'Vi Bon Dju') de **modules de jeux pour enfants** ;

Cimetières :

✎ Outre une somme allouée à l'acquisition d'urnes, cabotins et caveaux pour un montant de 10.000 euros (sur fonds propres), le volet cimetière du budget reprend également une inscription d'un montant de 50.000 euros (sur fonds propres) destinée aux **aménagements divers et réfections au sein des différents cimetières de la Commune** ;

Lutte contre les inondations :

✎ Concernant l'**amélioration de l'égouttage de la Rue de la Résistance**, un montant de 200.000 euros (financés par emprunt) est inscrit au budget. A ce montant, il convient d'ajouter la somme de 45.000 euros (sur fonds propres) liée à l'achat des emprises en vue de la réalisation desdits travaux ;

✎ Le projet relatif à la **création d'un bassin d'orage au lieu-dit Pont de Bonne** est également repris au budget, pour un montant total estimé de 190.000 euros. Un subside estimé de 152.000 euros est inscrit au budget concernant ce poste, la part communale estimée (financée sur fonds propres) s'élevant quant à elle à 38.000 euros.

En conclusion :

Le budget 2020 de la Commune de Remicourt reprend un certain nombre de projets inscrits lors de l'exercice précédent, et que la majorité communale entend poursuivre sur base du travail effectué en 2019, et mener à terme. Il comporte également certaines innovations par rapport à l'exercice précédent.

De manière générale, il s'inscrit dans une **perspective d'avenir** et une **vision à long terme**. Les projets liés au volet voirie, au programme de **lutte contre les inondations**, à la création d'une **infrastructure sportive** ou encore à l'**extension d'une des implantations scolaires** de la Commune en sont l'illustration.

Tout en veillant à la **maîtrise des finances communales**, le budget de la Commune de Remicourt pour l'exercice 2020 se veut dès lors résolument ambitieux et tourné vers l'avenir de notre Commune.



Voici quelques conseils, élaborés par l'équipe du parc de la Burdinale-Mehaigne, pour gérer vos déchets verts.



Recyparcs fermés, que faire de nos déchets verts ?



EN CETTE PÉRIODE DE CONFINEMENT, VOUS POUVEZ, CHEZ VOUS, METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES ET TENTER D'AVOIR UNE GESTION COMPLÈTE DE VOS DÉCHETS VERTS EN LES RÉDUISANT ET LES VALORISANT DE DIFFÉRENTES MANIÈRES.



Réduire la quantité des déchets verts

Limiter la tonte

En tondant moins souvent et en augmentant la hauteur de coupe, vous limiterez les déchets verts et vous gagnerez pas mal de temps. Tout votre jardin n'a pas forcément besoin d'être tondu, vous pouvez adapter la tonte à votre usage et laisser des zones moins utilisées non tondues, ça fera de super refuges pour de nombreuses espèces sauvages.

Eviter de fertiliser la pelouse

Si votre pelouse est déjà bien implantée, la fertilisation est peu utile et induira une croissance plus rapide ainsi qu'un besoin de tonte plus fréquent. Si vous utilisez une tondeuse mulcheuse surtout ne fertilisez pas en plus.

Apprendre à tolérer

«Mauvaises herbes», vraiment si mauvaises ? Prendre la peine de les connaître s'est apprendre à les aimer et finalement peut-être éviter de les arracher. Laisser une place à la nature spontanée est bénéfique pour la biodiversité.



Valoriser les déchets verts

Pailler

Feuilles mortes, branchages (broyés de préférence), tonte de pelouse... De nombreux déchets verts peuvent être utilisés comme paillage un peu partout dans le jardin. Ce paillage limitera la pousse des herbes folles, nourrira votre terre...

Faire des tas

N'hésitez pas à faire des tas avec vos branchages, buches... Ceux-ci serviront de refuges à de nombreux animaux comme le Hérisson.

Composter

Mettre en place et gérer un compost vous permettra de valoriser une partie de vos déchets verts ainsi que les déchets de la cuisine.

Bricoler

Les buches des feuillus peuvent être transformées en nichoirs à insectes, les branches des noisetiers peuvent être tressées...



+ d'infos / + d'astuces

Infos complémentaires et liens vers des brochures utiles d'Intradel:

www.pnbm.be

www.intradel.be



Même verts, vos déchets ne sont pas bienvenus dans la nature

Ne jetez pas vos déchets verts dans la nature et ne les brûlez pas

Pas de compost ou déchets verts en bordure des cours d'eau

Les tas de fumier ne sont pas des poubelles



Numéros utiles

Urgences

	1722*	Appel en cas de tempête ou d'inondation * numéro activé en fonction de la météo
	100	Service médical d'urgences et pompiers
	112	Numéro d'appel européen en cas d'accident ou d'agression WWW.SOS112.BE
	02 268 62 00	Centre pour les grands brûlés WWW.BRULURES.BE
	070 245 245	Centre Anti-poisons - en cas d'absorption ou contact avec des produits toxiques WWW.POISONCENTRE.BE
	101	Police fédérale - numéro d'appel en cas d'accidents de la route sans blessés WWW.POLFED-FEDPOL.BE
	105	Aide et intervention en cas de sinistres et catastrophes WWW.CROIXROUGE.BE
	0903 99 000 (1,50 €/MIN)	Service info - Pharmacies de garde WWW.PHARMACIE.BE
	02 479 18 18 02 513 02 02	Médi-Garde WWW.MEDI-GARDE.BE S.O.S. Médecins WWW.SOSMEDECINS.BE

Aides aux enfants

	02 542 14 10	Équipe S.O.S Enfants WWW.ONE.BE
	116 000	Centre Européen pour les enfants disparus et exploités WWW.CHILDFOCUS.BE
	103	Numéro d'aide et d'écoute aux enfants WWW.YAPAKA.BE

Administration communale

Service Etat civil / Population Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt	019 54 40 34
Agence locale pour l'emploi (A.L.Em) Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt	019 54 93 28
CPAS de Remicourt Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt	019 54 93 46
Poste de police de Remicourt Rue Nouvelle Percée 5 - 4350 Remicourt	019 54 50 01

www.remicourt.be
info@remicourt.be

 **Commune de Remicourt**

